Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction : DGA **Sous-direction :** GESPER **Bureau** : des mobilités et statuts d'emplois **Adresse :** 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP **Suivi par :** Lydia PANANGATIL lydia.panangatil@agriculture.gouv.fr **Réf. Interne :** LP/n2003-085	**NOTE DE SERVICE** **DGA/GESPER/N2004-1019** **Date : 13 JANVIER 2004**

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche et des affaires rurales

à

Tous les agents

Nombre d'annexes : 3

Objet : Appel de candidatures en détachement à l'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique, au ministère de l'écologie et du développement durable et au conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

Bases juridiques :

Résumé : Appel de candidatures pour :

- 1 chargé de mission
- 1 directeur
- 1 adjoint administratif

MOTS-CLES : CANDIDATURE/DETACHEMENT

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Etablissements d'enseignement - Services déconcentrés - Etablissements publics - DIREN, Ministère de l'écologie et du développement durable - Centres régionaux locaux du SNM	Pour information : Syndicats

La chef de bureau des mobilités
et des statuts d'emplois

Adeline BARD

Annexe 1

Groupement d'intérêt public (GIP)
Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique
n° SIRET 187 512 553 000 20 - code APE : 741 G
TVA intracommunautaire n° FR 42187512553

Fiche de poste
pour un emploi chargé de mission en détachement au GIP Agence Bio

L'organisme

L'Agence BIO (agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique) est un groupement d'intérêt public (GIP) dont les membres sont le ministère en charge de l'agriculture (MAAPAR), le ministère en charge de l'écologie (MEDD), l'assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), la fédération nationale des agriculteurs biologiques des régions de France (FNAB), le syndicat européen des transformateurs de produits de l'agriculture biologique (SETRABIO-BIOCONVERGENCE).

Créé en novembre 2001 et assimilé dans sa gestion à un établissement public industriel et commercial, l'Agence BIO est sous la tutelle du ministère de l'agriculture (commissaire du gouvernement) et du ministère de l'économie (contrôleur d'Etat).

L'Agence BIO a vocation à favoriser le développement de l'agriculture biologique française et à en assurer la promotion au travers d'un important travail de structuration de la filière française grâce à un fort partenariat avec les pouvoirs publics et les acteurs professionnels. Elle assure un rôle important non seulement en matière de coordination mais aussi dans la gestion directe de certains dossiers (études, information, promotion, organisation de manifestations, mise en place de banques de données, etc.) tant sur le plan français qu'international.

Nature de l'emploi proposé

L'emploi proposé de chargé de mission s'articule, à titre principal, autour de la mise en place et de la gestion d'un observatoire global de l'agriculture biologique.
Il pourra également être, à titre secondaire, concerné par le suivi de la structuration de la recherche, de la formation et du développement dans le domaine de l'agriculture biologique.

La finalité de l'observatoire national de l'agriculture biologique « global » est, fondamentalement, d'être un outil d'aide à la prise de décision.
Cet outil va s'avérer de plus en plus indispensable dans le cadre d'un développement des dynamiques de structuration des filières biologiques et de meilleure et plus rapide prise en compte du marché. Il s'inscrit également dans les attentes fortes de l'aval des filières.

Compte tenu des moyens limités dont dispose l'Agence BIO, et même s'ils devaient augmenter substantiellement, il ne saurait être question, dans un souci de bonne gestion de l'argent public, de démultiplier tel quel au sein de l'agriculture biologique l'ensemble des outils aujourd'hui développés et utilisés en conventionnel. Non seulement le coût élevé d'un tel outil mais également la redondance avec certaines informations déjà disponibles dans l'un ou l'autre organisme nous imposent d'avancer sans précipitation afin de bien prendre en compte ce qui est déjà fait par ailleurs, de conclure des partenariats opérationnels et de développer les outils complémentaires nécessaires.

L'approche globale de l'Observatoire National de l'Agriculture Biologique permet d'ores et déjà de cibler plusieurs thématiques et observatoires intermédiaires susceptibles d'être développés. Il conviendra dans les mois à venir d'approfondir de manière systématique les relations de travail avec les partenaires potentiels (ministères, ADEME, IFEN, offices, interprofessions , Instituts techniques, INRA, SECODIP, Nielsen…) afin d'aboutir à la mise en œuvre rigoureuse et progressive de l'outil attendu.

Qualités requises

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une forte aptitude au travail en équipe, de grandes qualités de souplesse, d'animation de groupes de travail et de diplomatie.

Créatif, dynamique, rapide dans son analyse et sa compréhension des dossiers, il saura s'adapter à des conditions de travail appelées à fortement évoluer dans les années à venir, tant au niveau du contenu que des conditions matérielles.

Une formation dans le domaine des statistiques est demandée.
Une connaissance de l'organisation de l'agriculture française, de l'agriculture biologique et de sa réglementation, constitue un atout.

Il aura au minimum quelques années d'expérience professionnelle comme cadre A de la fonction publique et une formation technique supérieure.

Personne à contacter

Michel HELFTER, directeur : téléphone : 01 53 17 38 32 courriel : michel.helfter@agencebio.org
Michel LORENZO, chargé des affaires administratives et financières, téléphone : 01 53 17 38 36 michel.lorenzo@agencebio.org

Annexe 2

MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Emploi proposé

- Emploi proposé : Directeur du Parc national de Port Cros
- Grade : ouvert aux fonctionnaires et aux personnels non titulaires de catégorie A+

Durée de l'engagement : 5 ans souhaitables, poste susceptible d'être vacant au 1er janvier 2004

Nature de l'activité

Le Parc national de Port Cros est géré par un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministre chargé de l'environnement. Son budget annuel est de l'ordre de 4,6 millions d'euros. Le directeur est assisté d'une directrice adjointe, d'un secrétaire général, de responsables d'unités de service et de chefs de secteurs. Il dispose d'une soixantaine d'agents permanents mais aussi d'agents sur contrats et de saisonniers.

Les objectifs du parc national, depuis sa création en 1963, sont de protéger le patrimoine naturel, d'accueillir les visiteurs et de contribuer au développement local (économique, social et culturel) dans sa zone d'influence. En partenariat avec les collectivités territoriales, le parc national a étendu son intervention à Porquerolles (propriété de l'Etat en quasi totalité depuis 1971), au cap Lardier (Commune de la Croix Valmer) et aux anciens salins d'Hyères (propriété du Conservatoire du Littoral). En outre, il administre le conservatoire botanique de Porquerolles, dont l'aire de compétence s'étend aux trois régions méditerranéennes françaises. Ainsi, le parc national a en charge un ensemble de territoires littoraux d'exception, aussi bien sur le plan de la biodiversité que du patrimoine culturel et paysager. Il exerce cette mission dans un contexte de proximité d'une aire urbaine et touristique majeure (un million de visiteurs sur ces territoires). Pour l'avenir, le parc national entend développer l'action qu'il a engagée en faveur du développement durable de la rade d'Hyères et du littoral des Maures.

La zone centrale du parc comporte une partie marine de 1800 hectares et le parc est chargé par le ministère de l'écologie et du développement durable, en liaison avec le préfet maritime, d'animer la partie française du sanctuaire international des mammifères marins de Méditerranée.
Cette situation et cette expérience, cette diversité d'actions, expliquent le rôle de référence que joue le parc national de Port Cros en Méditerranée, qui se traduit par une activité de conseil et de formation à destination des pays du Sud du bassin.
L'établissement est doté d'un conseil d'administration composé de 41 représentants des différentes administrations concernées, des collectivités locales (conseil régional, conseil général, communes), et du personnel ainsi que de personnalités qualifiées (protection de la nature, activités de plein air, pêche, agriculture, archéologie sous-marine,…)

Qualités requises

Connaissance de la gestion d'entreprise ou d'établissement public,
Grande capacité d'organisation, d'animation et d'encadrement d'une équipe,
Sens de la communication, forte capacité relationnelle,
Aptitude indispensable à la négociation,
Bonne connaissance des milieux naturels et de la politique environnementale,
Expérience de gestion de territoire à forte valeur patrimoniale appréciable.

Candidatures

Date limite des candidatures : 30 janvier 2004.

Les candidatures sont à adresser à la Direction de la Nature et des Paysages, Sous-Direction des Espaces Naturels, 20 avenue de Ségur, 75302 PARIS 07 SP. Elles devront consister en une lettre de motivation adressée au Président du Parc National de Port Cros et un curriculum vitae.

La sélection des candidatures s'effectuera de la façon suivante. Une présélection sur dossier et une audition des candidats retenus seront réalisées par une commission composée de trois représentants du conseil d'administration du Parc National, du préfet du Var, du Préfet de la Région PACA et du Président du collège des directeurs de Parcs Nationaux. A l'issue des auditions, la Commission proposera trois candidats à Mme la Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable, qui effectuera alors le choix final.

Personnes à contacter :
M. Régis Paranque, président du parc national de Port Cros
M. Jean-Marc MICHEL, directeur de la nature et des paysages
M. Olivier LAROUSSINIE, adjoint au sous-directeur des espaces naturels à la direction de la nature et des paysages
Tél : 01 42 19 19 71, Fax : 01 42 19 19 78, Mél : olivier.laroussinie@environnement.gouv.fr

Annexe 3

Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

FICHE DE POSTE

Le Conservatoire du littoral recrute
un(e) Adjoint(e) administratif(ve) pour sa Délégation régionale Corse à Bastia

Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, établissement public de l'Etat, mène le long du littoral français une politique foncière de protection des espaces naturels et du patrimoine littoral.
Son siège administratif est situé à Rochefort sur Mer.

Description du poste

La Délégation du Conservatoire du littoral en Corse comporte un délégué et son adjoint, 5 chargés de mission et 2 adjoints(es) administratifs(ves) qui sont respectivement chargé(e)s :
- du suivi des dossiers « gestion » et du secrétariat du délégué adjoint
- du suivi des dossiers « acquisition » et du secrétariat du délégué.

Par ailleurs, ils(elles) assurent en commun le secrétariat de l'ensemble de l'équipe, l'accueil téléphonique, l'enregistrement du courrier, le classement et plus généralement l'ensemble des tâches administratives dans une équipe dont les membres sont très fréquemment sur le terrain.

Missions

L'adjoint(e) administratf(ve) est placé(e) sous l'autorité du délégué du Conservatoire pour la Corse. Il(elle) travaille prioritairement, mais pas exclusivement, avec lui dans le domaine des acquisitions.
Il(elle) est plus particulièrement chargé(e) :
- du suivi administratif des dossiers d'acquisitions,
- du classement des dossiers d'acquisition,
- de l'accueil téléphonique et du secrétariat du Délégué.

Il(elle) partage l'ensemble des tâches administratives (téléphone, secrétariat, etc.) avec l'adjointe administrative chargée de la gestion. De plus, il(elle) assure le suivi du temps de travail du personnel.

Profil

- poste à pourvoir par voie de détachement, **fonctionnaire de catégorie C**
- forte motivation et capacité d'adaptation
- maîtrise de l'outil informatique
- rigueur et méthode

Date de prise de fonctions : à partir du 1er avril 2004

Lieu : Délégation du Conservatoire du littoral
3, rue Luce de Casabianca – 20200 BASTIA

Candidature à adresser avant le 15 février à :
Véronique TOUBLANC, Secrétaire Générale
Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
Corderie Royale – BP 137 – 17306 ROCHEFORT cedex
Tél. 05.46.84.72.93
e-mail : v.toublanc@conservatoire-du-littoral.fr

Renseignements et copie des candidatures à :
Jean-Philippe GRILLET, Délégué
Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres
3, rue Luce de Casabianca – 20200 BASTIA
Tél. 04.95.32.38.14
e-mail : jph.grillet@conservatoire-du-littoral.fr